



CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS PARACHUTISTES

Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date du premier saut.
Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant aux Pages 2 & 3.

CADRE RESERVE AU MEDECIN CONSULTANT

Je soussigné.e, Docteur en Médecine,

Docteur Céline Jeunet

Médecine Générale

53 Av de la République

78640 Neauphle-le-Château

Tél: 01 34 89 17 26

78 1 14 552 9

Certifie avoir examiné ce jour,

Nom : LACOMBE - MENDES

Prénom : Maxence

**Après examen du patient et
analyse des contre-indications
décrites au verso de ce certificat, je
déclare que l'intéressé.e :**

☐ satisfait

☐ ne satisfait pas

**aux conditions d'aptitudes
physiques et psychiatriques
requisées par cette activité.**

Fait à Neauphle-le-Château

Le 2 / 3 / 2026

Signature et cachet du Médecin consultant :

Docteur Céline Jeunet
Médecine Générale
53 Av de la République
78640 Neauphle-le-Château
Tél: 01 34 89 17 26
78 1 14 552 9

CADRE RESERVE AU CANDIDAT PARACHUTISTE

Je soussigné.e,

Nom : Lacombe-Mendes

Prénom : Maxence

Né.e le : 24 / 01 / 2008

A : Magnanville 78200

Adresse actuelle : 1 Rue François
coffée Plaisir 78370

☒ Déclare avoir conscience que le
parachutisme est une activité à risques. *

☒ Déclare avoir pris connaissance des
risques liés à cette activité et des conditions
d'aptitudes physique et psychiatrique
nécessaires. *

☒ Déclare n'avoir dissimulé aucune
information médicale me concernant au
médecin consultant. *

☒ M'engage à signaler toute modification de
mon état de santé qui surviendrait entre la
rédaction de ce certificat et la date de saut. *

***Les 4 ☐ doivent être cochées sous peine de
nullité**

Fait à Plaisir

Le 02 / 03 / 2026

Signature du candidat parachutiste :

Lacombe

CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE ET PSYCHIATRIQUE POUR LES CANDIDATS PARACHUTISTES

LES CONTRE-INDICATIONS RÉSULTANTES SONT :

1°) Celles pouvant aboutir à la perte de connaissance du parachutiste en vol :

- Épilepsie non traitée, ou épilepsie traitée avec une crise datant de moins de deux ans
- Diabète insulino-dépendant (c'est à dire qui utilise de l'insuline seule pour traiter son diabète)
- Coronaropathie (infarctus du myocarde, pontage, stents...)
- Troubles du rythme graves (ayant abouti à un malaise, une hospitalisation, une prise en charge aux urgences)
- Hypertension déséquilibrée, troubles du rythme : contre-indication relative (avis spécialisé demandé)
- Tout antécédent de pertes de connaissance à répétition, inexplicables

2°) Celles pouvant aboutir à une non observance des mesures à suivre :

- Patient avec diminution des capacités cognitives supérieures (débilité même légère, maladie d'Alzheimer)
- Antécédents psychiatriques avec troubles de la personnalité ou du comportement (avis spécialisé demandé)
- Antécédent de tentative de suicide, syndrome dépressif : contre-indication relative (avis spécialisé demandé)
- Consommation d'alcool excessive (bilan biologique compatible indispensable)
- Toxicomanie

3°) conditions exposant à des conséquences gravissimes si mauvaise réception :

- Obésité avec IMC supérieur à 35
- Maigreur avec IMC inférieur à 18,5
- Antécédent de fracture du rachis
- Tassement vertébral
- Ostéosynthèse du rachis
- Ostéoporose, ostéomalacie (ou fragilité osseuse anormale suite à traitements médicamenteux prolongés)
- Matériel d'ostéosynthèse au niveau d'un membre inférieur
- Scoliose grave (c'est à dire avec angle de Cobb supérieur à 15°)
- Spondylolisthésis à partir du grade 2 (plus de 25 % de glissement d'un corps vertébral sur l'autre)
- Antécédent de trauma crânien avec perte de connaissance
- Prise d'anticoagulants
- Splénomégalie

4°) autres conditions éliminatoires :

- Asthme-maladie en évolution ou déséquilibré
- pneumothorax spontané récidivant, opéré ou non
- État de grossesse : il appartient à l'intéressée de déclarer son état de grossesse dès qu'elle en a connaissance
- Acuité visuelle sans ou avec correction inférieure à 5/10 pour le meilleur des deux yeux et 3/10 pour le moins bon (si obtenu avec correction, cocher la case « port de verres correcteurs » sur le certificat)
- Antécédent de chirurgie cardiaque
- Antécédents de chirurgie de l'encéphale et de ses enveloppes

LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES PRÉCONISÉS SONT :

- Avis spécialisé cardiologique avec épreuve d'effort, datant de moins de 5 ans, pour les patients à partir de 45 ans
- Avis spécialisé psychiatrique si antécédent de syndrome dépressif, tentative de suicide, troubles de la personnalité ou du comportement
- Bilan biologique avec glycémie à jeun, HBA1C, bilan hépatique et dosage des CDT pour tout candidat
- Si scoliose ou antécédents de pathologie lombaire: radiographies du rachis dorso-lombaire avec mesure de l'angle de Cobb

Liste non exhaustive. Le médecin consultant est libre de compléter le bilan en fonction de ses données.

CADRE RESERVE AU MEDECIN CONSULTANT

Ce document m'a bien été
présenté par le patient.

Docteur Céline Jeunet

Médecine Générale

53 Av de la République

78640 Neauphle-le-Château

Tél: 01 34 89 17 26

78 1 14 552 9

*Signature et cachet du Médecin
obligatoires*